

UN AN APRES SA DECLARATION COMMUNE POUR UNE FINANCE VERTE ET DURABLE, LA PLACE FINANCIERE DE PARIS DRESSE UN PREMIER POINT D'ETAPE

Paris, le 2 juillet 2020 – Il y a un an, les principales organisations et fédérations professionnelles représentatives de la Place financière de Paris (ASF-Association française des Sociétés Financières, AFG-Association Française de la Gestion financière, FBF-Fédération bancaire française, FFA-Fédération Française de l'Assurance, France Invest-Association des Investisseurs pour la croissance, Paris EUROPLACE et Finance for Tomorrow) annonçaient de nouveaux engagements en faveur de la lutte contre le changement climatique et pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Un an après, elles dressent un point d'étape des actions menées et à venir.

1/ D'ici fin 2020, tous les grands acteurs de la place de Paris auront défini leur stratégie de sortie du charbon

- **Les grandes banques françaises sont désormais toutes dotées d'une politique volontariste de sortie du charbon.** Elles ont adopté des critères d'exclusion et des dates butoir précises, au-delà desquelles elles ne pourront plus avoir des relations commerciales avec les entreprises qui ne seraient plus en ligne avec les exigences de leur politique.
- **Tous les assureurs disposent désormais d'une politique d'exclusion relative au charbon** et une dizaine ont actualisé leur politique depuis l'année dernière. Au total, une quinzaine d'acteurs représentant plus de 70 % des actifs gérés par les assureurs prévoient une date de sortie définitive du charbon et/ou un abaissement progressif des seuils d'exclusion de leurs politiques, en ligne avec les recommandations des ONG. Plus de 750 millions d'euros ont été désinvestis du charbon par les assureurs au titre de l'application de ces politiques en 2019.
- **Des stratégies d'exclusion du charbon s'appliquent déjà à plus des deux tiers des actifs gérés en France par des sociétés de gestion de portefeuille.** L'AFG, la FBF et la FFA accompagnent leurs membres dans la mise en œuvre de stratégies de sortie du charbon d'ici fin 2020. L'AFG et la FFA ont notamment publié un guide et des recommandations à destination de leurs adhérents.

2/ Mise en place d'un Observatoire de la finance durable pour suivre les engagements de manière transparente

Le site de l'Observatoire sera mis en ligne à l'occasion du 6^e Climate Finance Day, organisé par Finance for Tomorrow, le 29 octobre 2020. Il recensera les engagements individuels des acteurs de la Place de Paris sur une base volontaire et présentera des indicateurs consolidés par secteur d'activité autour de :

- La stratégie de sortie du charbon
- Le financement de la transition vers une économie bas-carbone
- L'investissement responsable suivant des critères ESG
- Les offres de produits responsables.

L'objectif de l'Observatoire est de contribuer à la compréhension, au suivi et à l'évaluation de la transformation progressive du secteur financier vers la finance durable. Outre la contribution des fédérations professionnelles, l'Observatoire de la finance durable bénéficie de financements issus du programme LIFE de la Commission européenne grâce à son inclusion au sein du projet Finance ClimAct. Il sera doté d'un **comité scientifique et d'expertise**, composé de membres indépendants, sollicités pour analyser la pertinence et la qualité de la méthodologie et des données affichées par l'Observatoire. Ce comité sera présidé par Pierre Louis Lions, lauréat de la médaille Fields en 1994 et professeur au Collège de France.

3/ La Place de Paris conforte son positionnement de leader pour une finance verte et durable

Les acteurs de la Place de Paris sont en pointe dans le développement de la finance verte et durable au niveau international.

- En 2019, **quatre banques françaises figurent dans le top 10 mondial** en matière de prêts verts et durables. Un palmarès que l'on retrouve en matière d'obligations vertes, sociales et durables où leur part de marché s'élève à plus de 27%.
- À fin 2019, l'encours de la gestion Investissement Responsable en France s'établit à **1 861 mds €** (contre 1 458 mds € à fin 2018). Les labels publics ISR et Greenfin continuent leur progression, affichant respectivement, **455 fonds labellisés** (contre 222 en 2019) qui représentent 166 mds € d'encours, et 45 fonds labellisés (contre 30 en 2019) pour un encours total de **14 mds €**, preuve du leadership de Paris en matière de finance verte et durable. A fin juin 2019, 43% des encours de fonds français labellisés ISR étaient détenus par les assureurs français. Ces derniers continuent par ailleurs de développer l'offre d'épargne responsable, verte et solidaire en assurance vie grâce à des supports d'unités de compte labellisés.
- D'ici fin 2020, l'ASF va publier des **statistiques pour mesurer l'évolution des financements d'équipements « verts »** : acquisition par les ménages de véhicules plus propres, rénovation énergétique des logements et des bâtiments industriels, investissements dans l'éolien, biomasse et recyclage des déchets.
- Au travers de l'**Initiative Carbone 2020**, adopté par les PRI en 2019, une quarantaine de fonds de capital-investissement travaillent au développement de guides, d'outils et de méthodologies opérationnels destinés à intégrer l'enjeu climatique dans leurs décisions d'investissement ou à réaliser l'évaluation de l'empreinte carbone de leurs participations. Sur 10 ans, de 2010 à 2019, 5,7 M€ ont été investis par les acteurs du capital-investissement français dans les Cleantech en France, dont plus du tiers dans les énergies renouvelables, le ticket moyen est passé de **3,2 M€ en 2010 à 11,3 M€ en 2019**.

Augustin de Romanet, Président de Paris EUROPLACE, indique : « *Au moment où l'Europe redémarre son économie en conjuguant relance des entreprises, croissance verte et innovation numérique, les acteurs de la place financière de PARIS confirment, en ce jour anniversaire de la première Déclaration de place intervenue en 2019, leur engagement collectif pour la promotion d'une finance verte et durable. Les assurances, les banques, les entreprises et les investisseurs sont parties prenantes de cette démarche de neutralité carbone à horizon 2050* »

Thierry Déau, Président de Finance for Tomorrow, déclare : « *Finance for tomorrow est plus que jamais mobilisée pour accompagner les acteurs de la Place dans la réussite de la transition de leurs activités vers un modèle plus écologique et juste socialement. L'Observatoire de la finance durable sera un indicateur de l'impact des actions de la Place et un exemple de transparence. Nous avons l'ambition qu'il entraîne des initiatives similaires à l'international* »

Liste des signataires de la déclaration de Place du 2 juillet 2019 :



CONTACT

Margaux Beal,
Relations presse

Margaux.beal@shan.fr

01 44 50 58 80



Finance for Tomorrow est la branche de Paris EUROPLACE lancée en juin 2017 pour faire de la finance verte et durable un élément moteur du développement de la Place de Paris et la positionner en centre financier de référence sur ces enjeux. Les près de 80 membres et observateurs de Finance for Tomorrow s'engagent dans une charte commune à contribuer à réorienter les flux financiers vers une économie bas-carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU. Finance for Tomorrow est présidée par Thierry Déau, Président Directeur général et fondateur de Meridiam.



Paris EUROPLACE est l'organisation chargée de développer et promouvoir au plan international la Place financière de Paris et, d'une manière générale, l'industrie financière française. Elle fédère l'ensemble des parties prenantes : entreprises, investisseurs, intermédiaires bancaires et financiers, professions juridiques et comptables, sociétés de conseil, autorités de marché, soit plus de 400 membres. L'association est présidée par Augustin de Romanet, président-directeur général de Aéroports de Paris.



With the contribution of the European Union LIFE program.

The European Commission is not responsible for any use that may be made of the information it contains.

Huit acteurs clés de la finance durable en France se sont réunis sous la coordination de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), sur un programme inédit d'ingénierie financière d'un budget de 18 millions d'euros, et doté de 10 millions d'euros de financement par la Commission Européenne (programme LIFE qui soutient des actions favorisant la mise en œuvre de politiques européennes). Ce projet, Finance ClimAct, vise à développer des méthodes et outils nouveaux, et à les intégrer aux processus de décisions et de pilotage des différentes parties prenantes du secteur financier. Cette stratégie s'inscrit directement dans l'Accord de Paris, qui vise à « rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire vers de faibles émissions de GES et un développement résilient au changement climatique ».